



Eine Vereinigung aus
Ostbelgien 

➤ ANNEXE 7

Recommandation en matière de vaccination

Chers parents,

Lorsque votre enfant est pris en charge dans un milieu d'accueil, il fait toutes sortes de nouvelles découvertes. Mais il entre également en contact avec de nombreux autres enfants. En vaccinant votre enfant, vous lui donnez la sécurité nécessaire et vous veillez à ce qu'il soit bien protégé.

Les parents d'un enfant non vacciné qui est pris en charge dans un milieu d'accueil acceptent le risque qu'il contracte une maladie infectieuse.

La vaccination ne protège pas seulement votre propre enfant. Elle permet également de protéger les autres enfants : les enfants vaccinés ne peuvent pas infecter d'autres personnes et offrent ainsi une sécurité à tous les enfants qui sont trop jeunes pour une vaccination, par exemple contre la **rougeole** ou qui ne peuvent pas être vaccinés pour des raisons de santé. Dans les crèches, chez les accueillantes à domicile et dans d'autres milieux d'accueil, ces enfants sont exposés à un risque élevé d'infection par des enfants **non vaccinés**. En faisant vacciner votre enfant, vous pouvez réduire ce risque.

Par conséquent, nous vous recommandons de faire vacciner votre enfant selon le calendrier de vaccination du Conseil Supérieur de la Santé. Les pédiatres, les médecins de famille ou le personnel de **Kaleido** Ostbelgien vous conseilleront volontiers à ce sujet (voir chapitre 4.2. du règlement intérieur). Nous vous demandons également de nous informer, lors de la signature du contrat, des différents vaccins que l'enfant a reçus et de tout changement par la suite. Il est plus facile de toujours laisser le carnet de santé et la carte de vaccination (ou une copie à jour) de l'enfant dans son sac, afin que le personnel dispose de toutes les informations en cas d'urgence. Ces informations sont importantes pour l'autorité compétente **Kaleido** Ostbelgien en cas d'apparition d'une maladie infectieuse qui doit obligatoirement être déclarée.

Vous trouverez le calendrier de vaccination actuellement en vigueur sur

➔ { [https://www.kaleido-ostbelgien.be/0-3-jahre/
gesundheits-ernaehrung/impfungen/](https://www.kaleido-ostbelgien.be/0-3-jahre/gesundheits-ernaehrung/impfungen/) }